AVERTISSEMENT: Cette présentation a été traduite de l'anglais à titre d'information. En cas de divergences, la version originale prévaut.







PROGRAMME TRIPARTITE DE FACILITATION DU TRANSPORT ET DU TRANSIT (TTTFP)

Système de suivi des flux de transport dans le corridor (CTMS)



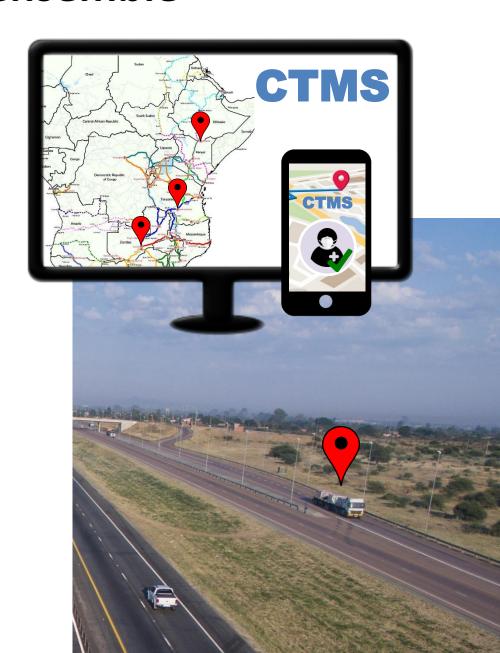
Webinaire SSATP sur

Systèmes de suivi des performances des corridors

25 juin 2024

Vue d'ensemble

- Objectifs
- Principes de base
- Statut
- EAC RCIIS
- Avantages
- La voie à suivre
- Questions et discussion



Champ d'application et définition du système de gestion de la conformité

- 1. Le système de suivi des trajets dans les couloirs (CTMS) a été développé par le COMESA, la CAE et la SADC initialement comme une mesure de réponse au COVID 19. Il a été conçu dès le départ comme un système régional de facilitation du commerce et du transport à l'usage des régulateurs du commerce et du transport, des agences chargées de l'application de la loi, des conducteurs, des opérateurs et des prestataires de services logistiques.
- 2. Le CTMS est développé en modules progressifs et sera interfacé avec d'autres systèmes nationaux et régionaux.
- 3. Le système CTMS facilite le suivi des performances des corridors
- 4. Les STC peuvent être utilisés pour faciliter le tourisme et la circulation des personnes.
- 5. Pour assurer la viabilité à long terme, des options de financement sont à l'étude. Ces options incluront un modèle de PPP.
- 6. Initialement financé par l'UE, détenu et géré par les CER tripartites du COMESA, de la CAE et de la SADC, le CTMS est un bien public, mis gratuitement à la disposition de multiples utilisateurs des secteurs public et privé dans l'ensemble de la région tripartite et du continent africain.

Principes de base du système de gestion de la chaîne d'approvisionnement

- Sur la base du cadre réglementaire établi par l'accord multilatéral sur le transport routier transfrontalier (MCBRTA) adopté par les comités ministériels tripartites.
- L'opérateur est responsable de la qualité du fonctionnement du conducteur et du véhicule.
- Protection de la vie privée et des données personnelles sécurité conforme aux dispositions de la loi sur la protection des données à caractère personnel (MCBRTA)
- Les informations sur les opérateurs, les conducteurs et les véhicules sont facilement accessibles aux autorités aux postes frontières et le long des routes grâce au système tripartite de registres et de plateformes d'information sur les transports (TRIPS).
- Le CTMS fonctionnera et sera hébergé en conjonction avec le TRIPS

Modules CTMS

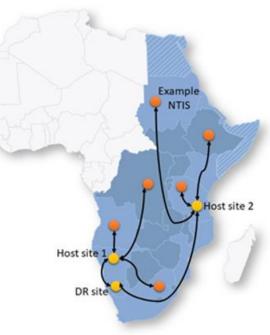
Modules CTMS déjà déployés :

- Application web d'inscription aux voyages
 - Enregistrer le voyage, sélectionner les points de passage de l'itinéraire et relier le conducteur/l'équipage, le(s) véhicule(s) et la cargaison
 - Télécharger les documents douaniers et autres
 - Suivi des véhicules et/ou des cargaisons
- Application pour les voyageurs (Web) et application pour les membres d'équipage (Android uniquement)
 - Importation des données relatives aux vaccinations et aux résultats des tests à partir des systèmes de santé nationaux et certification numérique (application pour les voyageurs)
 - Suivi des conducteurs/équipages participant au transport routier (Crew App)
- Application mobile pour les fonctionnaires aux postes frontières (Android uniquement)
 - Vérifier l'état de santé du voyage, du véhicule, du conducteur et de l'équipage enregistrés
 - Douanes, immigration, santé portuaire et application de la loi
- Application web de gestion des fonctionnaires
 - Contrôler les écarts par rapport au trajet enregistré pour le transport routier
 - Gestion des performances des corridors SMART Corridors
 - Tableau de bord et informations statistiques

Hébergement CTMS

- Système basé sur le web (www.ctms.africa)
 - Tous les utilisateurs du système peuvent se connecter via l'internet au système central CTMS hébergé sur l'un des nombreux sites hôtes, quel que soit l'État membre.
- Le CTMS a déjà été mis en service avec le TRIPS sur des sites d'accueil en Namibie.
 - Site hôte 1 et site de reprise après sinistre (DR) à Windhoek, Namibie
 - Le site d'accueil 2 à Nairobi, Kenya, a déjà été inspecté et approuvé.
 d'être installés
 - CTMS configuré pour plusieurs sites d'hébergement avec des capacités d'équilibrage de charge et de basculement pour une disponibilité 24x7 - L'Égypte et la CEDEAO seront ajoutées pour le déploiement sur le continent africain.





Mise en œuvre du CTMS achevée

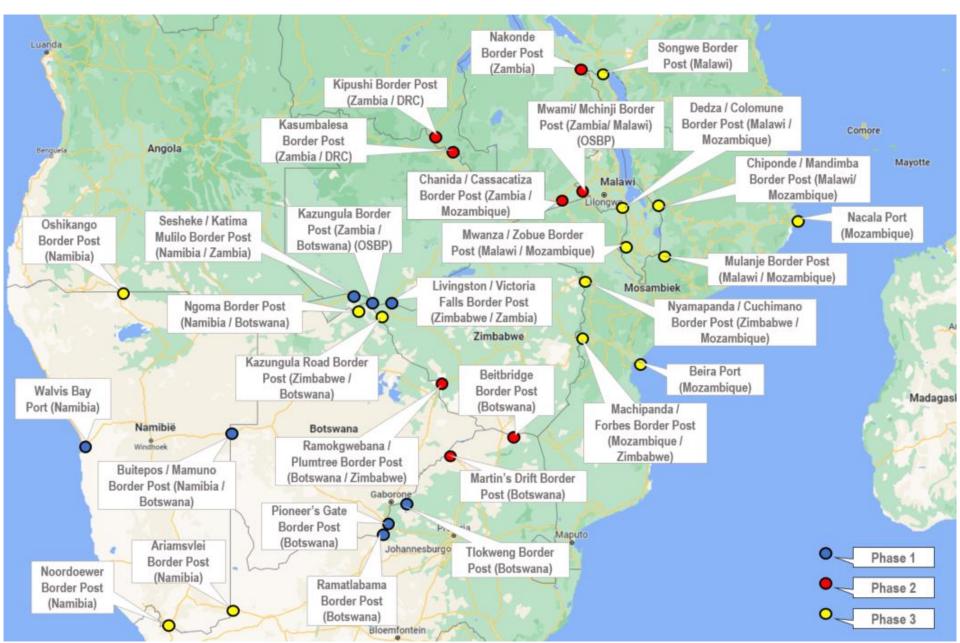
- États membres de la SADC et du COMESA participants :
 - Botswana, Namibie, Malawi, Zambie et Zimbabwe
- Opérateurs participant et enregistrés sur le CTMS :
- La mise en œuvre pilote du CTMS a été validée par les États membres/partenaires tripartites le 30 juin 2022.
- Le déploiement de la phase 3 est en cours d'installation :
 - Botswana Achevé
 - Malawi Achevé
 - Mozambique En attente
 - Namibie Achevé
 - Zambie Achevé
 - Zimbabwe Achevé

Équipement des postes frontières financé par la coopération allemande au développement





État du déploiement des SGC - juin 2024



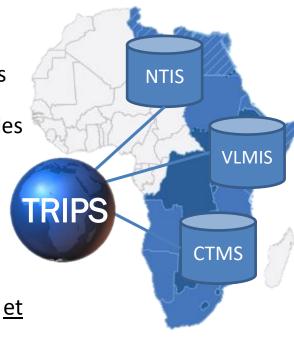
CTMS Gestion des performances des corridors



Introduction aux ADPIC et CTMS

- Les ADPIC et CTMS sont des systèmes régionaux établis par le comité tripartite du COMESA, de la CAE et de la SADC.
 - Les ADPIC et CTMS sont des biens publics régionaux détenus et gérés par les CER et mis à la disposition de tous les États membres et des institutions de gestion des corridors.
- Objectif du système de registre et de plate-forme d'information sur les transports (TRIPS) d'information (TRIPS)
 - Établir un "ESB" pour la validation et l'échange des données relatives au véhicule, au conducteur et à l'opérateur. l'échange de données sur les véhicules, les conducteurs et les opérateurs
 - du conducteur et de l'opérateur à partir des systèmes d'information
 - (NTIS) et des systèmes d'information sur la gestion du chargement des véhicules (VLMIS)

(VLMIS) dans le pays d'enregistrement entre les États membres/partenaires du COMESA, de la CAE et de la SADC <u>et le CTMS</u>.



Introduction au RCIIS

- Les postes frontières intelligents nécessitent une numérisation à grande échelle et l'intégration de l'ensemble des systèmes fonctionnant actuellement en silos, y compris les modules du système régional d'intégration et d'interconnectivité douanières de la CAE (RCIIS) identifiés dans le cahier des charges.
- Mais aussi
 - Réingénierie des processus d'entreprise
 - Intégration des systèmes de gestion douanière
 - Intégration du scannage des cargaisons, des ponts-bascules et d'autres technologies
 - Incorporation du commerce électronique et de la logistique numérique
 - Promulgation d'instruments réglementaires habilitants
- Elle réduira encore le volume de la documentation, simplifiera, rationalisera et harmonisera les procédures et dépassera les avantages obtenus par les OSBP existants sans qu'il soit nécessaire d'engager des dépenses d'investissement à grande échelle pour réduire encore les délais d'exécution.
- Atteindre l'objectif final réduire les coûts du commerce et du transport

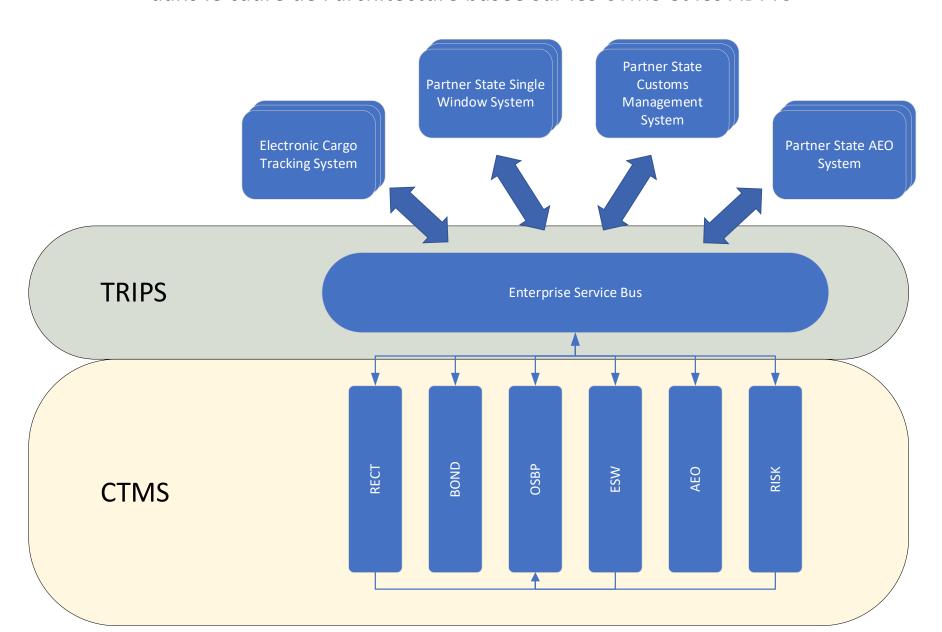
Composants du système RCIIS de la CAE

Le système régional d'interconnexion de l'intégration douanière (RCIIS) comprend 7 composantes :

- Bus de service d'entreprise (ESB)
- Module de suivi électronique régional du fret (RECT)
- Module d'obligations de transit (BOND)
- Module "One Stop Border Post" (OSBP)
- Module régional de guichet unique électronique (ESW)
- Module régional pour les opérateurs économiques agréés (OEA)
- Module d'évaluation en douane et de gestion des risques (RISK)

Composants du système RCIIS de la CAE

dans le cadre de l'architecture basée sur les CTMS et les ADPIC



Systèmes régionaux de suivi électronique des cargaisons

Le module RECT regroupera les données de suivi de l'équipage, du véhicule et du fret. Le système CTMS permet déjà d'utiliser les données de suivi pour :

- Gestion des déplacements des véhicules et des équipages en transit par les opérateurs
- Gestion de la sécurité et des incidents en cas d'alertes d'urgence ou de signalement d'incidents par les membres de l'équipage
- Diverses analyses, de la gestion des performances régionales et des corridors aux analyses de faisabilité pour les initiatives de gestion des risques liés à l'immigration et au fret.



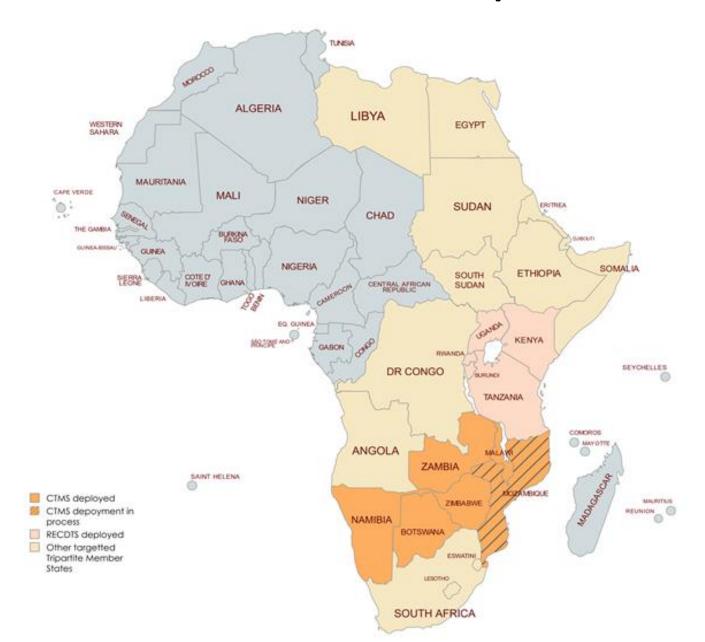
Les solutions EAC existantes, à savoir le système de suivi électronique des cargaisons le long du corridor central et le système de suivi électronique régional des cargaisons et des conducteurs le long du corridor nord, doivent être intégrées, d'abord périodiquement, en utilisant des importations de données en vrac, puis en temps réel une fois que les intégrations API auront été établies.

Stratégie pour le RCIIS à l'aide du CTMS

Les objectifs du RCIIS sont similaires aux objectifs à long terme du CTMS, mais le CTMS intègre déjà de nombreuses caractéristiques envisagées pour le RCIIS et dépasse celles du RCIIS. Le CTMS a été lancé par la Tripartite et étendra les caractéristiques du RCIIS aux États membres du COMESA et de la SADC.

Plutôt que d'envisager l'intégration du CTMS et du RCIIS à la maturité des deux systèmes, le développement du RCIIS en tant que partie intégrante du CTMS permet d'étendre le champ d'application envisagé pour le RCIIS à la largeur du champ d'application prévu pour le CTMS.

CTMS / RECTS Empreinte

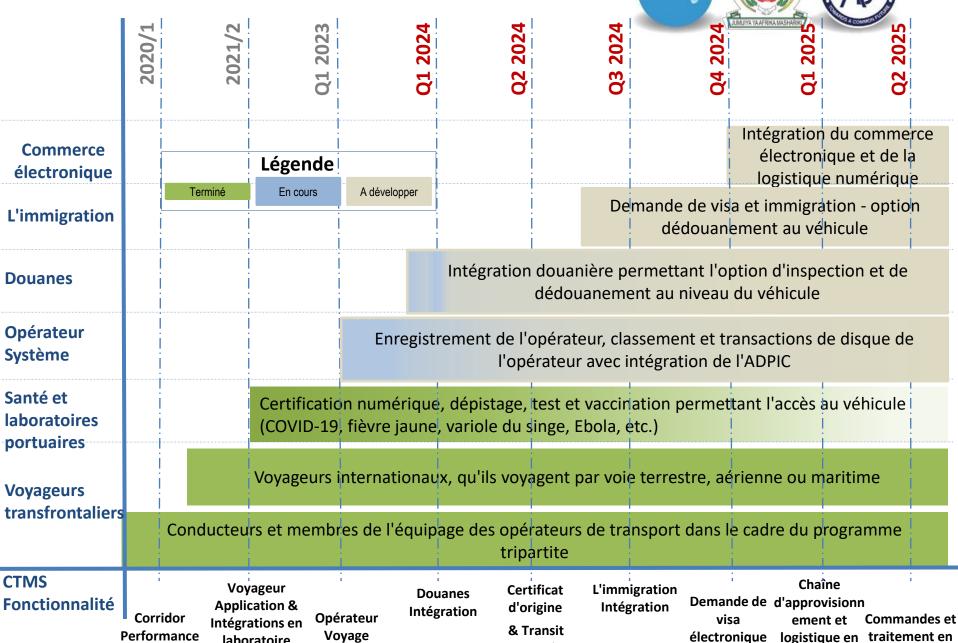


FEUILLE DE ROUTE CTMS

laboratoire

Gestion

Gestion



Garantie

électronique

et délivrance

temps réel

ligne

Avantages du système CTMS

- ✓ Système hébergé auquel peuvent accéder tous les États membres tripartites et les PMI participants (et le continent), quelle que soit leur appartenance à une CER
- ✓ Numérisation, échange de données électroniques entre les systèmes et procédures simplifiées
- ✓ Permettre une mise en œuvre rapide des réformes réglementaires
- ✓ Outil de gestion intelligente des postes frontières pour faciliter le transit
- ✓ Le CTMS est déjà intégré à TRIPS et son fonctionnement sera amélioré lorsque les NTIS conformes seront mis en service.

La voie à suivre

Réglementation - Bien que la transition vers la Voie verte aux postes frontières pour les utilisateurs de systèmes de gestion du trafic aérien conduise à une utilisation volontaire, les États membres doivent légiférer sur l'utilisation obligatoire des systèmes de gestion du trafic aérien par tous les opérateurs de transport transfrontalier afin d'assurer la cohérence des procédures et des opérations aux frontières.

<u>Priorités de développement conformément à</u> la feuille de route

- Intégration douanière
 - Solution régionale d'interconnexion douanière de la CAE sur CTMS contrat déjà attribué [2024-2026]
- Intégration de l'immigration
 - Facilitation du tourisme et du commerce des services (TiS)

<u>Priorités de déploiement</u> :

- États membres supplémentaires de la tripartite au-delà de la mise en œuvre pilote et du déploiement des États partenaires de la CAE
- Sites d'hébergement supplémentaires en Namibie pour une capacité et une redondance accrues (équilibrage de la charge et basculement)
- La CUA a approuvé l'intégration et le déploiement sur le continent en collaboration avec d'autres CER.

La voie à suivre : la collaboration

Les CER tripartites sont prêtes à collaborer avec toutes les entités des secteurs public et privé qui souhaitent s'associer à elles pour poursuivre le développement et le déploiement du CTMS, des ADPIC et du RCIIS dans l'intérêt de la réalisation de l'Afrique que nous voulons.

DISCUSSION ET DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS









- Le TTTFP est un programme conjoint du COMESA, de la CAE et de la SADC.
- Le CTMS/TRIPS est géré par le secrétariat de la SADC au nom du COMESA, de la CAE et de la SADC.
- Le RCIIS est géré par le secrétariat de la CAE

Demandes de renseignements :

Mme Mapolao Mokoena - Directrice : Infrastructure

MMokoena@sadc.int

Lovemore Bingandadi - Conseiller technique principal : Transport

LBingandadi@sadc.int

Secrétariat de la SADC, Gaborone, Botswana



Le TTTFP, le CTMS et le RCIIS sont financés par l'UE.

Équipement des postes frontières financé par la coopération allemande au développement



